



Point Formation des enseignants, SNESUP-FSU **septembre 2017**

LES POSITIONS ET LES REVENDICATIONS DÉFENDUES PAR LE SNESUP

DEPUIS LA CRÉATION DES ÉSPÉ ET LA RÉFORME

- Redonner à la formation des enseignant-e-s les moyens d'une formation ambitieuse, garantis par un budget fléché et autonome pour les ÉSPÉ pour permettre la mise en place de maquettes de master exigeantes, d'un encadrement adapté, d'heures de suivi des stages, de co-tutorat, de direction de mémoire intégrées dans les services venant compléter les maquettes d'enseignement proprement dit.
- Créer urgemment des postes d'enseignants et d'enseignants chercheurs pour limiter la systématisation des heures supplémentaires et le recours à de nombreux vacataires ainsi que redonner aux personnels les moyens d'une formation de formateurs appuyée sur les recherches en éducation.
- Redonner aux stagiaires les moyens de se former : pour cela un tiers de service en responsabilité est un maximum pour qu'ils/elles puissent s'intégrer dans leur établissement et avoir le temps de la réflexion nécessaire à toute formation. Des compléments de formation en T1 / T2 et une formation continue à la hauteur des attentes doivent être mis en place, sur temps de service. Pour les stagiaires à temps complet, mettre en place une véritable formation sur temps de service (avec décharge).
- Le principe de la continuité pédagogique M1-M2 doit être respecté pour tou-te-s : les stagiaires ne doivent plus être considéré-e-s comme moyens d'enseignement et doivent être affecté-e-s au plus près du site de formation.
- Redonner aux ÉSPÉ, composantes universitaires, les prérogatives de toute composante : des instances de gouvernance démocratiques, s'appuyant sur les choix des acteurs/trices concerné-e-s.
- Donner au service public d'éducation les moyens d'accompagner la diversité des profils d'étudiant-e-s et de lauréat-e-s : par des allocations de ressources aux ÉSPÉ permettant la mise en œuvre effective des parcours adaptés, notamment pour les professeurs des lycées professionnels alors que se multiplient les prescriptions ministérielles à ce propos.
- Donner aux étudiant-e-s se destinant aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation les moyens de poursuivre leurs études dans la sérénité et de s'investir complètement dans leur formation par des dispositifs d'aide repensés (bourses, allocations d'étude ciblées, prérecrutements) sans contrepartie de service. Du temps pour étudier.

En résumé, pour le SNESUP, trois mesures d'urgence immédiate :

- ***1/3 de service maxi pour tout stagiaire en master MEEF ;***
- ***volume des maquettes de master MEEF maintenu à celui négocié lors de leur création ;***
- ***plan spécifique de recrutement des EC en ESPÉ***

IL Y A NÉCESSITÉ QUE LE MINISTÈRE PRÉCISE SES ORIENTATIONS SUR LES AXES SUIVANTS

- ***L'avenir de la formation des enseignant-e-s et CPE dans le cadre d'une formation vraiment universitaire et professionnelle ?***

Équilibre des maquettes par rapport aux dimensions didactique, pédagogique, de recherche et de réflexion sur la pratique? Constitution des équipes de formation pluricatégorielles (recrutement, reconnaissance des services, moyens pour travailler ensemble) ?

- ***L'avenir des ÉSPÉ en tant que structures ?***

Autonomie des ÉSPÉ comme composantes universitaires à part entière ? Fléchage et pérennisation des moyens budgétaires correspondant à leurs missions ? Rétablissement d'une véritable démocratie dans les instances ? Action contre la souffrance au travail dans les ÉSPÉ ?

- ***Le modèle de formation : articulation avec le concours et FTLV ?***

Confirmation du concours comme mode de recrutement? Position du concours et articulation concours / formation universitaire / professionnelle ? Adaptation de la formation aux différents publics ? Conceptions de prérecrutements ? *Continuum* de formation et question de l'amont / aval du concours (modalités de préprofessionnalisation / entrée dans le métier / formation continue) ?

Il est urgent de prendre en compte les retours des enseignant-e-s, formateur-e-s, étudiant-e-s et stagiaires PE / PLC pour évaluer la situation, sans céder aux conclusions simplistes sur la suppression de la formation et dans la perspective de l'amélioration de la formation et de la résorption de la crise durable du recrutement des enseignant-e-s.